

# Itinéraires cyclables

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, qui présente un taux de motorisation de 93% a lancé les études préalables afin de pouvoir répondre à deux appels à projets dans le cadre du Plan vélo national qui vise à faire passer de 3 à 9% la part modale du vélo d'ici à 2024.



## La communauté de communes est lauréate de deux appels à projets autour des questions de mobilité.

La vallée de l'Hérault est située à un carrefour autoroutier qui lui permet d'être reliée aux communautés de communes voisines et à la métropole de Montpellier. C'est un territoire de 40 000 habitants dynamique qui fait face aujourd'hui à un essor démographique important (+ de 2% croissance annuelle).

### Appel à projets Continuités cyclables

Dans le cadre de l'appel à projets Continuités cyclables, lancé par le Ministère de la transition écologique et solidaire, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a obtenu un soutien de 640 000 € (70 000 € pour les études de maîtrise d'œuvre et 570 000 € pour les travaux de maîtrise d'œuvre) pour financer la création d'une passerelle dédiée aux mobilités actives (piétons et cycles) reliant la zone commerciale Cosmo au lycée Simone Veil à Gignac.

#### Calendrier :

- ▶ Printemps 2019 : études de faisabilité
- ▶ 1er trimestre 2020 : études opérationnelles
- ▶ 2023 : Début des travaux

## Appel à projets Vélo et territoire

Dans le cadre de l'appel à projets Vélo et territoire, l'Ademe a participé à hauteur de 70 000 € au financement des études de maîtrise d'œuvre de la passerelle cyclable reliant la zone commerciale Cosmo au lycée Simone Veil mais aussi de la liaison cyclable entre Gignac et Saint-André-de-Sangonis prévue pour 2023.

Les aménagements cyclables du Pôle interurbain Gignac – Saint André de Sangonis devront permettre de favoriser la part des vélos dans les déplacements du quotidien mais aussi de créer un maillage des itinéraires cyclables entre les zones d'habitat, les commerces et les pôles d'emploi.

### Calendrier :

- ▶ Printemps 2019 : études de faisabilité
- ▶ Projet mis en attente



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**